

Poste à exigences particulières liées aux compétences

- sections de techniciens supérieurs autres que celles retenues dans le mouvement spécifique national
- sections européennes
- formations offertes par l'établissement
- arts plastiques et éducation musicale en série L - arts

Division des personnels de l'enseignement secondaire
Bureau du mouvement (DPES 3)
tél : 02 62 48 10 02 – fax : 02 62 48 11 11
mvt2017@ac-reunion.fr

A retourner au bureau DPES 3 pour le 03 mai 2017

Joindre obligatoirement à cette fiche : - une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
et toutes les pièces que vous jugerez utiles pour que l'inspecteur et le chef d'établissement
puissent apprécier l'adéquation entre le profil du poste sollicité et vos qualifications et compétences.

La DPES 3 se chargera de demander l'avis de l'inspection

<p>IDENTIFICATION : Nom : Prénom : Né(e) le : Adresse personnelle : ☎ :</p>	<p>Corps et Grade : Discipline : Affectation au 01/09/2015 :</p>
--	--

V O E U X (2 0 v œ u x m a x i m u m)

Code RNE	Établissement	Type de poste	Observations
974			
974			
974			
974			
974			
974			
974			
974			
974			

Attention : ne pas oublier de saisir ce (ou ces) vœu(x) sur SIAM en 1^{er} rang, l'affectation sur un poste spécifique académique étant traitée prioritairement par rapport à une affectation sur un poste de type mouvement général.

Cas particulier : Si votre discipline de recrutement est différente de la discipline du poste demandé, vous ne pourrez pas saisir votre vœu. Il vous faudra prendre contact avec le bureau du mouvement et effectuer obligatoirement une candidature « papier » (la présente fiche + le CV + la lettre de motivation) faute de quoi votre demande ne sera pas enregistrée par le service du mouvement.

<p>Fait à : Le Signature de l'intéressé(e)</p>	<p>AVIS DE L'INSPECTION : Signature :</p>
<p>AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ACTUEL DE L'AGENT: Le Signature :</p>	<p>DÉCISION DU RECTEUR : Signature :</p>